

Bilan national et local 2024-2025 du plan pour l'égalité professionnelle Femme-Homme et perspectives 2026 (pour information)

► Niveau national :

Au 31 décembre 2024, la DGFIP compte **57,2% de femmes** parmi ses effectifs.

- Répartition par catégorie et par sexe des effectifs d'agents titulaires de la DGFIP au 31 décembre 2024

Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
48,5%	51,5%	42%	58%	38%	62%

- Répartition par catégorie et par sexe des effectifs d'agents contractuels de la DGFIP au 31 décembre 2024

Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65,6%	34,4%	27,1%	72,9%	24%	76%

La CGT FP 34 note de gros écarts chez les contractuels. Plus de 75 % chez les C sont des femmes, tandis que chez les A, ce sont les hommes qui sont bien majoritaires avec près de 66 %. L'administration a encore des efforts à faire !

► Niveau local :

Au plan local, dans l'Hérault, la répartition par catégorie et par sexe des effectifs de la DDFIP 34 au 1^{er} Décembre 2025

Catégorie A+		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		TOTAL	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
46,2 %	53,8 %	46,9 %	53,1 %	42,7 %	57,3 %	37,7 %	62,3 %	42,9 %	57,1 %

Au sein de la catégorie A+ de la DDFIP 34, répartition par grade et par sexe :

IP		IDIV		CSC		AFIPA		AE	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
28,6 %	71,4 %	38,5 %	61,5 %	78 %	22 %	54,5 %	45,5 %	75 %	25 %

Répartition par sexe des recrutements de cadres supérieurs effectués en 2025

Parmi les 13 recrutements administratifs et comptables effectués en 2025, 73 % sont des femmes et 23 % des hommes.

***Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
 Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34***

Une **salle d'allaitement** a été installée sur le site de Béziers Verdier en juillet 2025. Suite à l'intervention de vos représentants CGT, un protocole a été défini en CSAL-FS permettant de la dupliquer sur d'autres sites en cas de besoin. Nous avons demandé qu'une information générale sur ce dispositif soit faite et que toute femme enceinte soit prévenue de cette possibilité. Nous ne pouvons que regretter qu'aucune information n'ait été faite à ce jour. Nous avons donc réitéré cette demande et resterons attentifs à ce sujet.



La CGT lutte contre toute forme de discrimination. Elle est fortement engagée en faveur l'égalité Femme-Homme (<https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr>).

Prochaine date : le 8 mars 2026 pour la journée internationale de lutte pour le droit des femmes.

Point sur les recrutements spécifiques (pour information)

• Contractuels dits de longue durées (CDD 3 ans maximum) :

	Nombre de Candidatures	Candidatures reçues		Nb d'emplois Offerts	Nb candidats Convoqués	Nb candidats Présents	Nb emplois Pourvus
		Fonctionnaire	Contractuel				
2022	54	14	40	2	12	11	2
2023	292	73	219	8	48	39	8
2024	490	69	421	7	44	42	7
2025	176	17	159	2	19	18	2

En 2025, deux contractuels de catégorie C ont été recrutés : un au SGC Métropole et un second au SIP Mosson.

• Autres recrutements contractuels en 2025 :

La DDFIP 34 n'a pas obtenu d'autorisation de recrutement de contractuel en situation de handicap au titre de l'année 2025. Pour 2026, il y a une autorisation de recrutement catégorie A au SGC Ouest Hérault ou au SIP Millénaire (choix en fonction des candidatures reçues).

Le taux d'agents déclarés en situation de handicap à la DDFIP 34 en 2025 s'élève à 12 % (9,69 % en 2024).

Il y a eu 3 agents techniques en recrutement PACTE, 4 apprentis (alternance permettant d'obtenir une qualification professionnelle validée par un diplôme), 19 volontaires du service civique et 83 stagiaires (9 collégiens, 14 lycéens, 60 étudiants).

La dotation en crédits auxiliaires a été réduite à 11,52 ETP soit 4 147 jours (les années précédentes la dotation initiale s'élevait à 12,29 ETP soit 4 424 jours.)

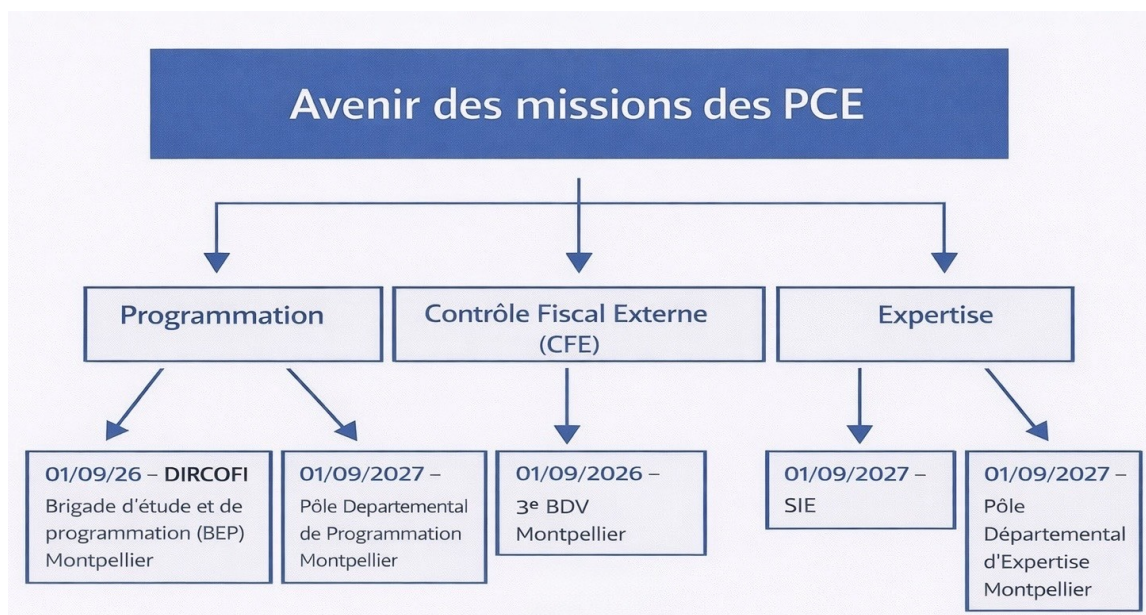
Collègues contractuels, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous conseiller et vous défendre.

Point sur le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents (pour information)

Ce point est présenté à notre demande. Nous découvrons que depuis le CSAL du 28/05/2024, il y a eu peu d'évolutions à part l'équipement d'une salle de convivialité à Béziers Clémenceau et à Sète. Beaucoup d'opérations restent à faire... Nous aurons donc d'autres points d'étapes en CSAL ! La CGT Finances Publiques 34 continuera d'être vigilante afin que les dépenses effectuées soient bien celles demandées par les agents, validées en GT et votées en CTL du 14/04/2022.

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*

Evolution des missions du PCE au 01/09/2026 et création au 01/09/2027 (pour avis)



Le transfert de la mission de programmation analyse risque des PCE vers la DIRCOFI Occitanie au 01/09/2026 s'accompagnera du transfert d'un emploi de cadre A du PCE de Montpellier et d'un emploi de cadre A du PCE de Béziers vers la DIRCOFI Sud Pyrénées.

Le transfert de la mission de CFE des PCE aux BDV au 01/09/2026 s'accompagnera du transfert de l'emploi de cadre A actuellement vacant du PCE de Montpellier à la BDV 3, située sur le site d'Apollo à Montpellier.

Les missions résiduelles d'expertise dont la liste figure ci-dessous seront réintégrées au sein des SIE dans le cadre du renforcement de leurs missions d'expertise.

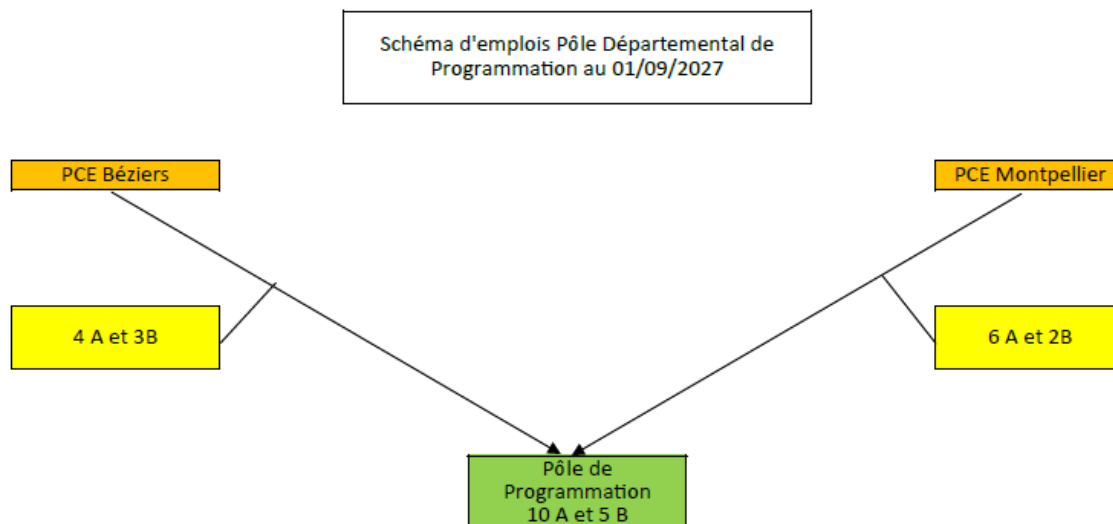
- Exploitation de questions complexes réceptionnées en SIE ;
- Quitus – Contrôles des demandes concernant la TVA sur la marge ;
- Avis sur la méthode d'évaluation comptable et aide à l'exploitation des contentieux associés ;
- Analyse des cessions de fonds de commerce > 500 000 € (Évaluation IS et PV pour production suite à cession) ;
- Gestion des DSO pour les SCI à l'IS dont la plus value a été taxée à tort à l'IR ;
- Contentieux complexes.

Le transfert de la mission Quitus relative à la TVA s'accompagne au 01/09/2027 d'un transfert d'un cadre B du PCE de Montpellier vers le SIE Ouest Hérault. Ce poste étant vacant au PCE de Montpellier, cette opération sera neutre pour les contrôleurs du PCE de Montpellier.

→ Création du Pôle Départemental de Programmation (PDP) au 01/09/2027 à Apollo (déménagement prévu ensuite vers le nouveau site de Mosson) :

A compter du 01/09/2027, un Pôle départemental de programmation sera chargé du CSP des dossiers professionnels, de la programmation par analyse risque et datamining des contrôles fiscaux externe (CFE) sur les entreprises du portefeuille de la DDFIP et de la programmation événementielle des CFE sur l'ensemble des entreprises du département.

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*



Le Pôle programmation sera donc constitué de 15 emplois, 4 cadres A et 3 agents de catégorie B issus du PCE de Béziers et 6 cadres A et 2 agents de catégorie B issus du PCE de Montpellier. Il sera piloté par un cadre A + issu des emplois des PCE.

→ Création du Pôle Départemental d'Expertise (PDE) au 01/09/2027 à Apollo (déménagement prévu ensuite vers le nouveau site de Mosson):

Le PDE constituera un service rattaché à la Division des Professionnels. La Direction nous a expliqué qu'en l'absence de place disponible à la Direction, le PDE sera implanté à Apollo.

Il sera constitué à partir des transferts d'emplois suivants :

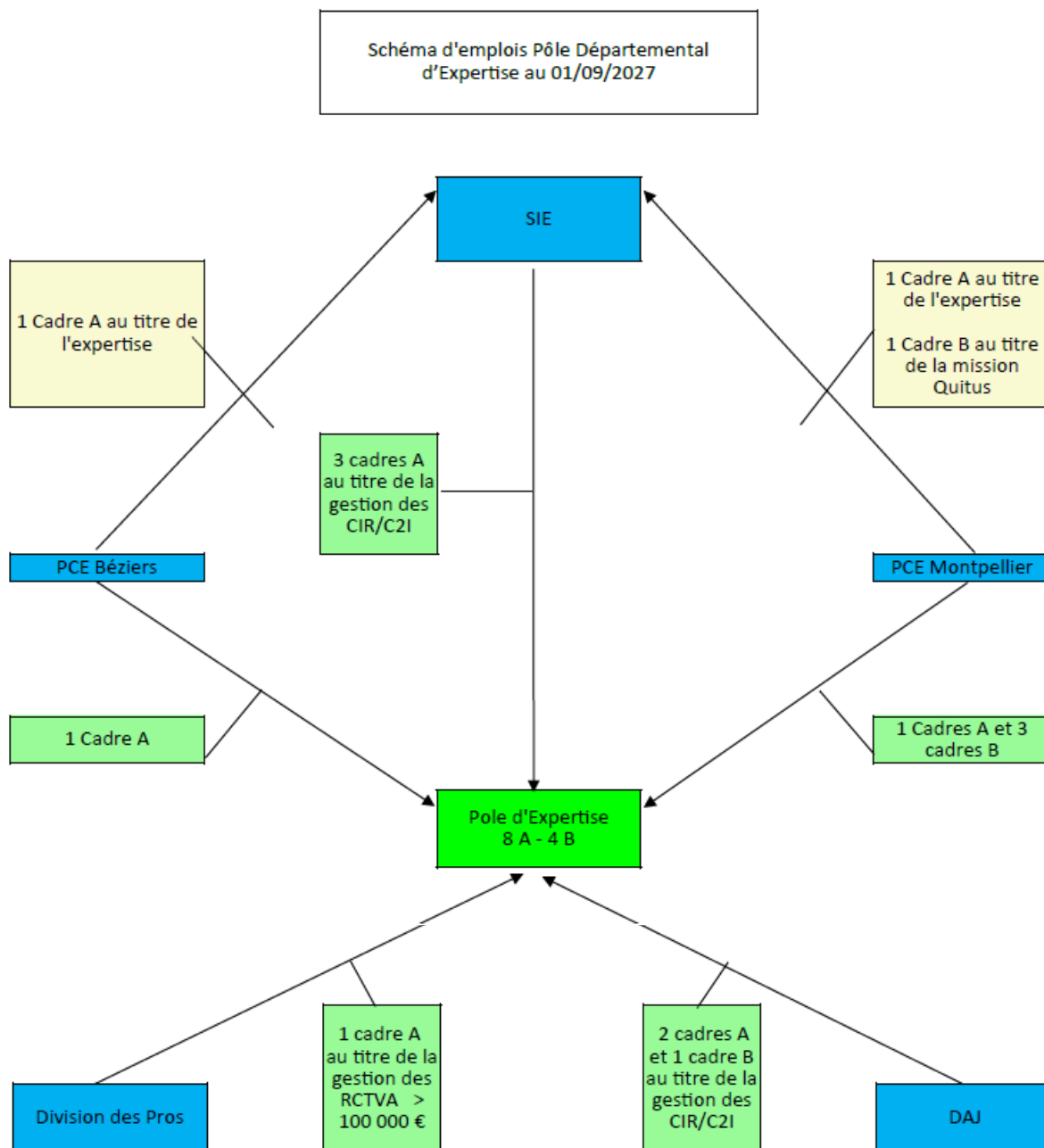
- transfert de 1 emploi A issu du PCE Béziers ;
- transfert de 3 emplois A et de 3 emplois de B issus du PCE de Montpellier ;
- transfert de 2 emplois A et de 1 emploi de B issus de la DAJ ;
- transfert de 1 emploi A issu de la division des professionnels mais opération neutre car interne à la division des professionnels (même service).

Aucun emploi ne sera prélevé des SIE compte tenu des transferts de missions résiduelles d'expertises (cf début du point).

A compter du 1^{er} septembre 2027, le pôle sera chargé de l'instruction des demandes de remboursement de crédit de TVA du bureau (RCTVA) ou sur place (ISP) en circuit long si elles sont supérieures à 15 000 € et en circuit court si elles sont supérieures à 100 000 €.

Les autres demandes de RCTVA demeurent traitées par les SIE compétents.

Ce pôle prendra également en charge l'instruction de l'ensemble des demandes de remboursement de crédits d'impôt recherche (CIR) de Crédits d'impôt Innovation (C2I) et le contrôle sur pièce lié à ces dispositifs.



En conclusion, le pôle d'expertise sera constitué de 12 emplois, 8 cadres A et 4 cadres B, encadré par un cadre A+ issu des emplois des PCE.

En groupe de travail préparatoire, nous avons demandé la conservation d'une **présence pérenne à Béziers d'entités (service ou antennes) des missions des PCE**. Ce n'est pas le cas dans les documents qui nous sont présentés. Néanmoins, la Direction a entendu nos arguments et propose une solution à minima : une garantie à la résidence de Béziers pour les agents en poste actuellement au PCE de Béziers qui intégreront le pôle départemental de programmation. L'équipe maintenue sur Béziers sera composée de 4 cadres A et 3 cadres B.

Précision : le maintien de 7 emplois du Pôle de programmation sur la résidence de Béziers est conditionné à leur occupation par des sachants issus du PCE de Béziers. Les postes devenus vacants seront transférés sur la résidence de Montpellier qui, à terme, regroupera l'ensemble des emplois du Pôle de programmation.

*Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34*

Pour rappel, la Direction prévoit que les services du contrôle fiscal basés à Apollo, rejoignent le nouveau site de Mosson. Les pôles de programmation et d'expertise seront donc implantés à Apollo puis déménageront en 2028 vers le nouveau site de Mosson.

Un accompagnement RH est prévu pour les agents de PCE. La Direction nous a indiqué qu'elle se rendra cette semaine dans les deux PCE pour leur expliquer les règles de mutation nationale (priorité, indemnitaire, ..). Vos militants CGT Finances Publiques sont également à vos côtés pour vous conseiller et vous défendre lors du mouvement national (date limite le 10/02 en cas de restructuration) et local (mai 2025). N'hésitez pas à nous contacter !

Même si nous reconnaissons la « gestion humaine des ressources » pour les collègues du PCE de Béziers, nous avons voté contre ce points qui supprime les PCE, aux motifs suivants :

- la Direction Générale justifie son choix de restructuration par le besoin de « professionnalisation » des missions de programmation. Ce terme est une insulte aux agents des PCE qui sont des professionnels !
- La CGT FP 34 revendique une présence pérenne des missions de programmation à Béziers, à proximité des agents du contrôle fiscal qui y sont présents : PCRP, BDV, BCR.



Questions diverses (pour information)

Concernant le mal être des agents du SPFE de Montpellier, le sous-effectif, les problèmes avec le SAPF et les techniques de management nocives (question diverse du CSAL-FS du 20/11/25) , quelles suites ont été données par l'administration ?

La Direction s'est rendue au SPFE suite à notre interpellation et confirme le mal être des agents et la situation de sous-effectif. 6 EDR y sont affectés pour 6 mois. Une attention particulière devrait être portée lors du prochain mouvement local de mutations. La Direction rencontrera à nouveau les agents du SPFE de Montpellier le 02/02/2026.

Nous ne lâcherons rien ! Nous suivons la situation de très près.



***Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.
Vos élus en CSAL CGT FINANCES PUBLIQUES 34***